

Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke tenue le 26 janvier 2017 à 14h30 au centre administratif de la Régie, située au 107, chemin Maine Central à Bury.

Présence :

- M. David Price, délégué Ville de Sherbrooke
- Mme Hélène Dauphinais, déléguée Ville de Sherbrooke
- Mme Kathleen Gélinas, déléguée Ville de Sherbrooke
- Mme Annie Godbout, déléguée Ville de Sherbrooke
- M. Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Walter Dougherty, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Kenneth Coates, délégué MRC du Haut-Saint-François

Personnes ressources :

- M. Denis Gélinas, directeur des projets majeurs Ville de Sherbrooke
- M. Jean-François Sornin, directeur général de Valoris
- M. Claude Brochu, directeur général sortant de Valoris
- Mme Odile Goulet, directrice générale adjointe de Valoris
- Mme Geneviève Morin, secrétaire de Valoris

1) Ouverture de la séance ;

La présidente Mme Hélène Dauphinais déclare la séance ouverte.

2) Adoption de l'avis de convocation ;

L'avis de convocation a été transmis en main propre à chaque délégué.

3) Adoption de l'ordre du jour ;

Résolution 2017-01-26-0520

Proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que :

- 1) Ouverture de la séance ;
- 2) Adoption de l'avis de convocation ;
- 3) Adoption de l'ordre du jour ;
- 4) Procès-verbal ;
 - a) Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 21 décembre 2016 (document joint) ;
 - b) Suivi du procès-verbal ;
- 5) Période de questions ;
- 6) Finance ;
 - a) Entériner la nomination du directeur général ;
 - b) Résolution pour changer les signataires des chèques (nouveau directeur général) ;

- c) Adoption du règlement de tarification pour 2017 (document remis sur place) ;
 - d) Contrat pour le traitement de la matière organique (Englobe) (document joint) ;
 - e) Prolongation du financement temporaire – centre de tri ;
- 7) Centre de tri ;
- a) Suivi du dossier ;
 - b)
- 8) Ressources humaines ;
- a)
- 9) Affaires nouvelles ;
- a)
- 10) Date de la prochaine réunion : 23 février 2017 ;
- 11) Levée de l'assemblée.

Adopté

4) Procès-verbal ;

a) Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 21 décembre 2016 (document joint);

Résolution 2017-01-26-0521

Proposé et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration du 21 décembre 2016.

Adopté

b) Suivi du procès-verbal ;

Aucun suivi.

5) Période de questions ;

Aucune question.

6) Finance ;

a) Entériner la nomination du directeur général ;

Résolution 2017-01-26-0522

Proposé et résolu unanimement d'entériner la nomination de M. Jean-François Sornin au poste de directeur général de Valoris. Il est également résolu de nommer M. Sornin à titre de secrétaire-trésorier.

Adopté

b) Résolution pour changer les signataires des chèques (nouveau directeur général) ;

Résolution 2017-01-26-0523

Proposé et résolu unanimement de nommer M. Jean-François Sornin, directeur général, comme signataire de tous les effets bancaires à la caisse populaire des Hauts-Boisés.

Donc les signataires seront désormais comme suit : M. Jean-François Sornin directeur général ou Mme Odile Goulet directrice générale adjointe et Mme Hélène Dauphinais présidente ou Walter Dougherty vice-président.

Adopté

c) Adoption du règlement de tarification pour 2017 (document remis sur place) ;

Résolution 2017-01-26-0524

Proposé et résolu unanimement d'accepter la tarification 2017 telle que présentée. Les changements importants sont : la tarification des déchets résidentiels monte de 10.00\$ la tonne ainsi que les déchets pour enfouissement immédiat, tel que l'amiante et les animaux morts.

Adopté

d) Contrat pour le traitement de la matière organique (Englobe) (document joint) ;

Le contrat initial pour le traitement des matières organiques (AO 2014-01), accordé à la firme Englobe, s'est terminé le 9 avril 2016. Le devis prévoit la possibilité de prendre deux périodes d'une année pour prolonger le contrat. Une première période a déjà été utilisée pour l'année 2016-2017, celle-ci se terminera le 8 avril 2017.

Pour se prévaloir de ces années d'option, Valoris doit aviser la firme qui a obtenu le contrat au moins 45 jours avant la fin de la période initiale. Afin de respecter ce délai, nous devons les aviser prochainement. M. Olivier Sylvestre (Englobe) demande de réduire ce délai de 45 à 30 jours. Ce qui permettrait à Englobe de venir présenter à la direction de Valoris le bilan de la première année de traitement des matières organiques issues du centre de tri.

Résolution 2017-01-26-0525

Proposé et résolu unanimement de modifier le contrat pour le traitement des matières organiques (AO 2014-01) afin de réduire le délai de 45 jours à 30 jours avant la date de fin de l'année d'option pour aviser de la prolongation de celui-ci.

Adopté

e) Prolongation du financement temporaire – centre de tri ;

M. Brochu explique que Valoris n'a pas atteint le maximum de dépenses admissibles pour la Fédération Canadienne des Municipalités. Si nous demandons le décaissement immédiat du prêt de la FCM, il sera fait proportionnellement au montant des dépenses réalisées et nous ne pouvons faire plus d'une demande.

Par conséquent, le conseil d'administration de Valoris avait prolongé le financement temporaire avec BMO jusqu'au 31 décembre 2016. Étant donné que le délai est terminé, BMO vont analyser à quelle date, le plus loin possible, nous pouvons prolonger le financement. Le sujet sera remis au conseil de février.

7) Centre de tri ;

a) Suivi du dossier ;

Le dossier suit son cours.

8) Ressources humaines ;

Aucun point.

9) Affaires nouvelles ;

Aucun point.

10) Date de la prochaine réunion ;

Réunion régulière : 23 février 2017.

11) Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 14h50.

Mme Hélène Dauphinais, présidente

M. Jean-François Sornin, secrétaire-trésorier